



Curatelle ? tutelle ? aide demandée merci

Par mourguy, le 25/04/2011 à 10:32

Bonjour,

il a 1 an j'ai pris des crédits pour rendre service à des amis qui bieh sur ont " disparus" j'étais sous médicaments " psy" ma psychiatre m' a fait une attestation comme quoi à l'époque les médicaments psy que je prenais ont ou altérer mon jugement.

de + Cétélem m' a fait 4 crédits en 4 mois pour 1500 euros de remboursement par mois alors que je touche 1600 euros de retraite et n'ai aucun bien etc !

je n'ai jamais menti sur mes revenus etc.

onaco (conventionné sécurite social française France) car j'habite NiceEn ce moment même depuis 15 jous je suis à l'hopital service psychiatrie de m;

question : une mise sous curatelle renforcée par ex pourrait elle annuler ces dettes de 2012 ? sous tutelle je sais que c'est bon.....

j'ai bien déjà porté des plaines pour vulnérabilité auprès des procureurs de la république concernés tout seul car je n'ai pas d'argent pour demander un avocat et j' ai

trop pour demander l'aide juridictionnelle

mail mourguy@voila.fr

d'avance merci très cordialement.

Par **corimaa**, le **25/04/2011 à 13:06**

Enlevez votre numero de telephone, c'est un site public et de mauvais plaisantins pourraient vous ennuyer

Par **mourguy**, le **25/04/2011 à 14:56**

ok merci je vais essayer de voir comment on fait our supprimer un message !

Par **corimaa**, le **25/04/2011 à 15:39**

En bas de votre message, il y a "modifier mon message", vous cliquez dessus et vous enlevez votre telephone